

60

22ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE  
UNIVERSEL (EPU)  
(Genève, du 04 au 15 mai 2015)

---

EXAMEN DE LA LIBYE

DECLARATION DE SON EXCELLENCE MADAME AYA THIAM DIALLO  
Ambassadeur, Représentant Permanent du Mali

Monsieur le Président,

Je voudrais saluer la Délégation de la Libye pour sa présence parmi nous et la féliciter pour la présentation du rapport national de son pays.

A travers son engagement dans le présent processus, la Libye marque sa disponibilité à coopérer avec les mécanismes et procédures de défense des droits de l'homme.

Ma délégation a pris note des défis multiples auxquels reste confronté ce pays, qui déploie d'intenses efforts pour y faire face.

En effet, les périodes tumultueuses que traverse la Libye, induisant des attaques dirigées contre les civils, les travailleurs humanitaires et des défenseurs des droits de l'homme, nécessitent que les louables efforts des autorités libyennes visant à normaliser la situation, soient encouragés et soutenus par la communauté internationale.

Tout en saluant les mesures positives prises par la Libye, telle que la création du Conseil National des Libertés Civiles et des droits de l'homme, la délégation du Mali lui recommande :

. d'adhérer à la Convention contre les disparitions forcées.

Je vous remercie.